



CONCOURS DE CUISINE

Règlement

Samedi 4 novembre 2017 – 9h / 13h

Lieu : marché place de la République et commerçants du Centre-ville

Article 1 - Objet du concours

La Ville de Saint-Médard-en-Jalles, organise un concours de cuisine réservé aux non-professionnels le samedi 4 novembre 2017.

Article 2 – Participants

Le concours est ouvert à toute personne majeure, résidant sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles. Ne peuvent concourir les personnes issues ou suivant une formation professionnelle en cuisine.

Article 3 – Conditions de participation

Pour participer à ce concours, les candidats doivent remplir et renvoyer la fiche d'inscription en pièce jointe avant le vendredi 27 octobre 2017 à :

- cabinet@saint-medard-en-jalles.fr
- ou mairie de Saint-Médard-en-Jalles – Hôtel-de-Ville - CS 60022 - 33167 Saint-Médard-en-Jalles Cedex.

Attention places limitées à 8 participants choisis dans l'ordre d'inscription.

Article 4 – Participation au concours

Le dit concours se déroulera dans le Centre-ville de Saint-Médard-en-Jalles.

Les candidats devront se présenter à 8h45 devant la cafétéria du Carré des Jalles.

Il sera demandé à chaque candidat de confectionner un **plat principal de saison**, équilibré, pour 2 personnes, dans 2 assiettes différentes.

Article 5 – Consignes techniques et horaires

Pour leur participation, chaque candidat recevra un panier pour les courses, un tablier et une toque.

Matériel fourni par la ville : 1 table inox, 1 plaque vitrocéramique (pas de four à disposition), 1 point d'eau, 1 chariot de stockage des aliments, 1 assiette de dégustation et 1 assiette de présentation.

Ingrédients fournis par la ville : sel, poivre, quelques épices de base, huile d'olive, huile de tournesol, beurre, vinaigre de vin, vinaigre balsamique.

Matériel que le candidat devra emmener : poêle, cocotte, casserole (compatible vitrocéramique), planche à découper, tous les ustensiles de cuisine (couteaux, économes...) nécessaires à la confection du plat.

Déroulement de l'épreuve et horaires impartis :

À 9h : départ sur le marché où le candidat achètera les ingrédients nécessaires à la confection de son plat. Le montant du panier ne devra pas excéder 25€ (à la charge du candidat, tickets de caisse à présenter).

De 10h à 12h : préparation du plat dans les cuisines du Carré des Jalles.

À 12h : dégustation par les membres du jury, délibération du jury et remise des prix.

Le non respect des horaires entraînera l'élimination du candidat.

Article 6 – l'épreuve de cuisine

Chaque candidat donne son accord pour la diffusion de sa recette, de son nom et de sa photo.

Tous les candidats devront présenter 2 assiettes dressées, l'une pour la présentation, l'autre pour la dégustation.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la dégustation et de la délibération du jury.

Critères d'évaluation :

- Choix et qualité des ingrédients /4 points
- Créativité et originalité /4 points
- Travail des produits /4 points
- Dressage de l'assiette /4 points
- Goût / 4 points

Le jury composé de professionnels et personnalités :

- Christian Sauvage, président du jury ;
- Jacques Mangon, membre ;
- François Roger, membre ;
- Armelle Cruse, membre ;
- Une personne désignée au hasard dans le public,

notera l'ensemble des candidats suivant les critères d'évaluation mentionnés ci-dessus.

Article 7 – Remise des prix

Pour leur participation tous les candidats recevront 1 panier, 1 tablier, 1 toque.

Par ailleurs, le vote du jury permettra d'attribuer les prix suivants :

1^{er} prix : 1 repas pour 2 personnes au restaurant Pinasse Café au Cap Ferret

2^e prix : 1 visite du château du Taillan et 1 coffret de 3 bouteilles

3^e prix : 1 panier garni de « La boucherie de Saint-Médard »

Article 8 – Acceptation du présent règlement

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents et l'acceptation du présent règlement.

FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE CUISINE

à retourner avant le 27 octobre 2017
au Cabinet du maire ou par mail à : cabinet@saint-medard-en-jalles.fr

NOM

PRÉNOM

Adresse

Tél. :

Courriel

Demande d'inscription au Concours de cuisine organisé Samedi 4 novembre 2017

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Date et signature